



Principales régions concernées :
France métropolitaine



Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Nouvelle filière en France, unique en son genre en Europe
- Bassin de production potentiel réparti sur tout le territoire hexagonal
- Forte structuration de la filière à l'amont
- Objectifs ambitieux au regard de la consommation actuelle de chia
- Cofinancement public sollicité important

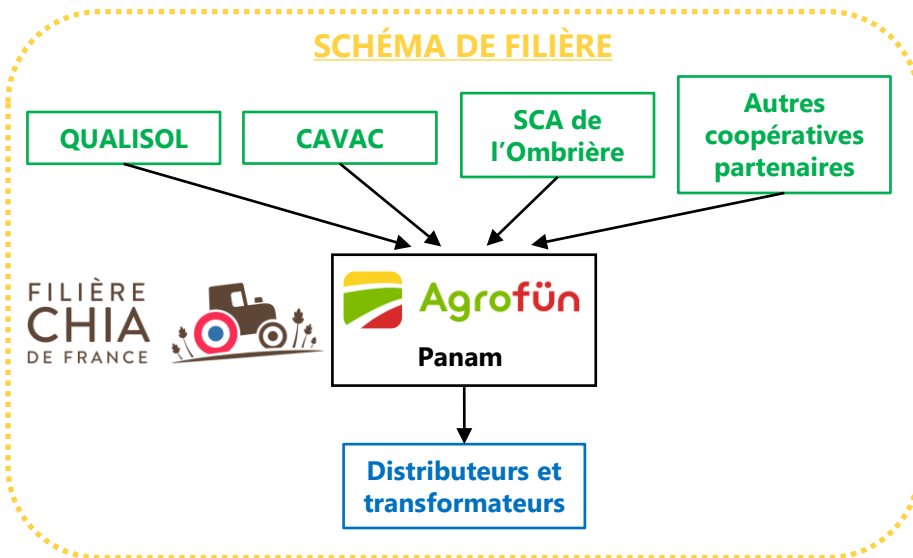
Développement de la filière chia bio française par Agrofün et Panam

Après avoir mis au point la première variété de chia adaptée à une culture sous le climat tempéré français (chia variété ORURO®) et lancé la « Filière Chia de France » en 2016, Agrofün (par le biais de sa filiale Panam) souhaite poursuivre le travail de développement et de structuration de la filière « graines de chia biologiques françaises ». La stratégie du projet repose ainsi sur l'investissement dans une ligne complète de séchage, de triage, de conditionnement en propre et de transformation, adaptée à la graine de chia.

Le projet se déroulera du 3 juin 2020 au 31 juillet 2023

Le porteur de projet : SAS PANAM FRANCE

Partenaires associés : QUALISOL, CAVAC, SCA de l'Ombrière



Le projet, d'un montant total d'investissements de 2,2 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 142 506 €, dans le cadre du Plan de Relance.

Une demande de cofinancement a également été déposée auprès de la région Occitanie.